



MOT DU PRÉFET

### Présentation des priorités régionales au ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Le 16 novembre dernier, les intervenants socio-économiques et les membres du conseil des représentants rencontraient à l'hôtel Roquemont à Saint-Raymond M. Philippe Couillard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et les fonctionnaires du Bureau de la Capitale-Nationale. Cette rencontre a constitué une opportunité fort intéressante pour les représentants du conseil de la MRC de Portneuf d'échanger sur les priorités ou les préoccupations régionales. Celles qui ont fait l'objet de discussions sont :

- Le projet d'agrandissement de l'aluminerie Alcoa et l'alimentation en électricité pour répondre aux nouvelles capacités de production;
- L'insuffisance en matière de couverture des médecins en région;
- Le développement de la formation des infirmières dans la MRC de Portneuf;
- Les inégalités dans le programme de financement des infrastructures, en particulier pour les petites municipalités (routes, égouts, aqueducs, traitement d'eau potable);
- La demande de gestion des baux de villégiature par la MRC de Portneuf permettant de constituer une source de financement additionnelle pour notre organisation;
- Les droits de compensation pour l'exploitation des carrières et sablières aux municipalités affectées par les contraintes d'usage (bruit, poussière, destruction des réseaux routiers locaux et régionaux);
- Les droits financiers obtenus par les municipalités appartenant aux régions ressources aux dépens des municipalités sises en régions limitrophes;
- La crise de l'industrie forestière qui touche durement la région de Portneuf;
- Les plans d'eau affectés par les algues bleues;
- Le développement touristique et régional de la MRC de Portneuf.

Tout au long des discussions, M. Couillard s'est montré très sensible et ouvert aux diverses priorités présentées par les élus municipaux de la région. Nous avons, par ailleurs, pu noter quelques initiatives amorcées par le gouvernement du Québec, notamment à l'égard des services de santé (nouveaux médecins au Centre de santé de Portneuf, l'amélioration du service ambulancier dans la région) et des programmes de financement pour les infrastructures municipales et rurales. Du même souffle, le ministre a vanté l'opportunité pour la MRC de Portneuf de faire partie de la région de la Capitale-Nationale et d'être situé à proximité de la ville de Québec. Celle-ci est une des régions touristiques les plus fréquentées au Canada. La MRC aurait intérêt à tirer son épingle du jeu et à favoriser la création de projets récréotouristiques créateurs de valeur. De plus, la région de Québec connaît actuellement une dynamique et une diversification de son économie qui fait l'envie de plusieurs agglomérations urbaines dans la province, et même au pays. En regard de ces constats, nous, élus de la MRC, sommes d'avis qu'un effort régional devra être réalisé dans le cadre d'une démarche de planification stratégique afin de dégager la vision, les axes et les orientations, les résultats et les projets escomptés, les interventions privilégiées ainsi que les indicateurs de gestion. Nous avons bien pris note de l'esprit d'ouverture du ministre lors de sa visite le 16 novembre dernier à Saint-Raymond et sommes convaincus que nous pourrions, à l'issue de notre exercice de planification stratégique, présenter des projets enrichissants au gouvernement du Québec tout en mettant l'emphase sur les municipalités en dévitalisation. Soyez assuré que nous ne ménagerons aucun effort pour constituer un environnement régional propice à l'émergence de nouveaux projets favorables à la diversification économique et ce, pour l'intérêt de nos concitoyens.

Le ministre nous a d'ailleurs offert tout son appui et son soutien à l'égard d'une telle démarche, tout comme pour le développement de nouveaux projets distinctifs pour la région de Portneuf.

Cette présente chronique est la dernière de l'année 2007. Pour cette occasion, j'aimerais vous souhaiter, en mon nom et au nom de tous les membres du conseil des représentants de la MRC de Portneuf, Joyeux Noël et nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2008.

Michel Matte, préfet

# Chroniques de la MRC

## Du fleuve aux montagnes : le projet « Paysages » de la MRC de Portneuf

Un peu partout au Québec, la question du paysage fait partie des visions émergentes du territoire depuis un peu plus d'une dizaine d'années. Mais, la considération de la dimension « paysage » pour un développement de qualité ne fait pas encore l'unanimité. En débutant une démarche de préservation et de mise en valeur de ses paysages, la MRC de Portneuf fait figure de proue dans ce domaine.

Le paysage de la région de Portneuf bénéficie de nombreux atouts, nul ne remet en question cette affirmation. En 2003-2004, un inventaire a permis de caractériser plus de 500 percées visuelles sur l'ensemble du territoire portneuvois, répertoriées dans un ensemble de fiches détaillées avec cartes à l'appui et constituant un outil d'aménagement précieux et facile à consulter. Sous l'impulsion de sa politique culturelle, la MRC de Portneuf a entrepris l'étape suivante, depuis l'automne 2005. Le projet se découpe selon les grands paysages de Portneuf : le littoral, la plaine et le piémont. Son objectif : mettre de l'avant des actions concrètes en concertation avec les municipalités du territoire.

Dans cette optique, Chantal Prud'Homme, architecte paysagiste, a été engagée à titre de conseillère technique au projet. Elle œuvre en étroite collaboration avec l'agent de développement culturel au CLD de Portneuf qui, lui, est chargé de la coordination de l'ensemble du projet. Cette coordination exige, notamment, la concertation avec chacune des municipalités par le biais d'un comité local impliqué tout au long du processus comprenant le diagnostic, les objectifs, les orientations et le plan d'action.

Pourquoi travailler avec des comités locaux? Les perceptions du territoire sont multiples et varient selon les valeurs des différents groupes ou individus. La collaboration avec les comités locaux permet d'établir des échanges sur les diverses perceptions du paysage et d'amorcer une réflexion concertée vers des choix de projets ancrés dans le milieu afin de renforcer les caractères identitaires de Portneuf.

Cette consultation auprès des comités locaux permet de dégager un diagnostic et de situer les principaux enjeux à l'égard du paysage. En complément d'une reconnaissance de terrain, cinq questions sont abordées et discutées avec les comités pour connaître leurs paysages identitaires (les lieux de mémoire), les paysages d'intérêt (où on amènerait un ami, un visiteur), les paysages déstructurés ou banalisés (où surtout on ne conduirait aucun visiteur), les projets qui peuvent avoir une influence, bonne ou mauvaise, sur la qualité des paysages et les artistes (sculpteurs, peintres, écrivains ou autres) pouvant être associés à des lieux particuliers. L'inventaire se veut englobant et concerne tant les paysages naturels qu'urbains et villageois, les paysages extraordinaires comme ceux du domaine de l'ordinaire. On cherche à prendre en compte le plus d'éléments possibles du milieu portneuvois : le cadre bâti, les développements commerciaux et industriels, les milieux agricoles et forestiers, etc.

Le projet suscite une prise de conscience du caractère unique des paysages de Portneuf, mais aussi de leur fragilité devant des manières parfois peu respectueuses d'habiter et de développer les différents milieux de vie. C'est pourquoi un des objectifs souhaités vise à mener les décideurs à se soucier naturellement, dans tout processus de développement, de la qualité du paysage. Chaque municipalité du territoire portneuvois possède un caractère qui lui est propre et qui contribue à la richesse régionale. Cette diversité est un atout à préserver et à mettre en valeur.

Jérôme Vermette  
Agent de développement culturel

## Saviez-vous que?

Les documents relatifs à l'appel de projets du Pacte rural 2008 seront disponibles sur Internet le 12 janvier prochain. Dates limites de dépôt des projets : 22 février 2008 (projets régionaux), 28 février 2008 (projets locaux).